

Le 21 janvier 2008

Préfiguration de la Direction Générale de la Prévention des Risques

Après une première prise de contact avec les responsables des entités intégrées au champ de préfiguration de la DGPR une réunion associant l'ensemble des personnels des entités concernées aura lieu le 22 février. Elle permettra de présenter le cadre général de la préfiguration et la méthode de travail retenue, et de recueillir les premières réflexions, et surtout questions du personnel.

La méthode retenue s'articule autour des étapes suivantes :

- première réunion pour chacun des trois pôles (santé environnementale, risques technologiques, risques naturels) avec les directeurs, chefs de services, sous-directeurs et chefs de bureau, pour prise de connaissance mutuelle et premier échange sur les enjeux de la constitution de la future direction et la méthode,
- désignation pour chaque pôle d'un groupe d'animation de la réflexion composé en général de quelques chefs de bureau, représentatifs de toutes les structures constituant le futur pôle.
Chaque groupe, assisté d'IDRH, aura pour mission, en associant les agents des entités concernées, de faire émerger les points saillants sur les missions du pôle, des organisations possibles de ce pôle, des chantiers prioritaires à lancer au moment de la constitution du pôle (en particulier pour faire travailler ensemble les entités rassemblées), des éléments sur les interactions entre pôles de la future DG et avec d'autres directions du ministère.
Ce travail pourrait durer jusqu'au 11-12 février,
- parallèlement les responsables actuels des cellules transverses (communication, international, affaires générales, tutelle des établissements publics) devront d'une part participer à la réflexion des nouvelles entités du secrétariat général concernées par ces thèmes, d'autre part animer une réflexion interne à la future DG (attentes des entités etc...) pour eux aussi dégager les lignes principales de travail pour leur domaine de compétence. Là aussi le délai sera le 11-12 février,
- Un séminaire de l'encadrement (probablement jusqu'au niveau adjoint aux chefs de bureau) sera organisé le 18 février après-midi pour débattre sur la base des conclusions des réflexions évoquées ci-dessus, et d'un pré-projet d'organisation présenté par le préfigurateur,

- Une deuxième réunion de l'ensemble du personnel sera organisée le 22 février, pour présenter la synthèse des réflexions, autour d'un pré-projet n°2, qui aura pu être enrichi par le séminaire du 18 février.
- Les organisations syndicales seront réunies le 23 janvier à 14H, puis des réunions bilatérales pourront être organisées, si certains syndicats le jugent nécessaire, une deuxième réunion générale aura lieu vers la fin février.

L'appui d'IDRH sera lui aussi sollicité pour le séminaire du 18 et la réunion du 22.

Un comité de pilotage va être par ailleurs constitué. Il associera les actuels directeurs, directeurs-adjoints, chefs de service, sous-directeurs (14 personnes au total) et suivra l'avancée des travaux de réflexion sus-mentionnés et sera un lieu d'élaboration du projet d'organisation.

Il a par ailleurs été demandé aux collèges des DRIRE, DIREN et DRE de désigner des correspondants, qui seront associés aux travaux de préfiguration (selon des modalités à affiner, comprenant par exemple la participation aux réunions mentionnées ci-dessus).